

AVIS DE TEMPÊTE CÉVENOLE

ENVIRONNEMENT, SANTÉ, PAYSAGES, PATRIMOINE

26 Juin 2025: La maison brûle, qui a les extincteurs?

Petite chronique du moratoire sur les EnRi (J+7)

Nous voici toujours dans le maelstrom politico-médiatique de ces derniers jours autour du vote par les députés, ce mardi 24, *contre* le texte de loi sur l'énergie, dite loi Grémillet.

Au cœur du débat, l'amendement pour un moratoire sur les EnRi - énergies renouvelables intermittentes - qui avait été adopté la semaine dernière. Renaissance, le MODEM et les partis de gauche ont fait cause commune contre cet amendement, conduisant au rejet du texte de loi.

On a évoqué hier le cas de Gabriel Attal, qui en deux phrases et un slogan, ce lundi 23, a clairement laissé entrevoir que ses ambitions présidentielles étaient bien plus importantes qu'un débat éclairé sur les questions énergie-climat. On suivra avec intérêt comment, en la matière, les autres présidentiables choisiront de se comporter.

Signalons aujourd'hui un court article¹ qui met en avant André Merlin, un des partisans du moratoire sur les EnRi. L'article fait référence à une interview réalisée le mois dernier par Thinkerview et qui fait intervenir Mr Merlin en compagnie de Vincent Delahaye. La discussion est malheureusement un peu longue, mais a le mérite d'être très, très informée.

André Merlin est polytechnicien et a fondé et dirigé RTE au début des années 2000, au moment où la filière électrique était scindée entre production, transport et distribution.

Vincent Delahaye, expert-comptable, sénateur de l'Essonne, a été rapporteur de la commission d'enquête sénatoriale «*Pour une électricité moins chère et décarbonée*», qui a publié ses conclusions il y a un an (juillet 2024). Dans cette mission, il a eu l'avantage rare de pouvoir auditionner, sous serment, à peu près tous les gens susceptibles d'avoir une compréhension du fonctionnement de l'infrastructure électrique, des coûts correspondants, et des mécanismes par lesquels ces coûts sont soit supportés, soit répercutés par différents acteurs. Et parmi ces gens, André Merlin.

On note que Mr Delahaye est membre du groupe Union Centriste au Sénat, donc proche cousin, politiquement parlant, des partis qui, opposés au moratoire, ont voté contre le projet de loi. On n'a pas connaissance que Mr Delahaye se soit positionné ouvertement en faveur du moratoire, son obédience centriste suffisant sans doute à expliquer cela, mais l'interview de

¹ <http://www.perspectivesecologiques.com/telechargements/STOP-PPE%20Andre%20Merlin%2011%20Juin%202025.pdf>

Thinkerview suffit amplement à faire état de sa convergence de vues avec Mr Merlin, lequel, étant retraité et, à notre connaissance, sans engagement politique particulier, a pu exprimer librement son soutien au moratoire.

Passons maintenant à cette autre tribune² en faveur du moratoire, publiée lundi 23 juin, tribune conjointe entre Bernard Accoyer et Xavier Moreno. On y retrouvera, exprimé dans le style mesuré et poli de ses auteurs, l'argumentaire développé par le mouvement STOP-PPE.

Bernard Accoyer, médecin, colonel de réserve, est bien connu en tant que député UMP, puis président de l'Assemblée Nationale entre 2007 et 2012. En 2007 déjà, il coordonnait avec Jean-Louis Borloo un ouvrage collectif: "*La France face aux défis énergétiques*".³ Il anime aujourd'hui le cercle PNC-Patrimoine Nucléaire et Climat, instauré en réaction au "nucléaire-bashing" qui a fait fureur pendant le quinquennat Hollande et au-delà jusqu'à la fermeture de Fessenheim.

Moins médiatique, Xavier Moreno est passé par Polytechnique, Sciences Po et l'ENA, et a fait carrière pour partie dans la haute administration, puis dans l'industrie et dans la finance. Il dirige à présent le Céréme - Cercle d'Etudes Réalités Ecologiques et Mix Énergétique, un autre cercle de réflexion qui se propose d'influencer positivement le débat sur les questions énergie-climat.

Bernard Accoyer s'exprime à nouveau dans une interview à Europe 1 ce matin.⁴

Venons-en à présent à ce manifeste en ligne⁵ de l'association Agir pour l'Environnement, qui faisait pétition pour que Renaissance et le MODEM votent contre le moratoire, donc contre la loi.

On pourrait être surpris que nous donnions publicité à un discours pro-PPE alors que nous-mêmes nous sommes positionnés contre. La raison en est double.

D'une part, à l'inverse d'autres approches faites auprès de ces partis pour les convaincre d'adopter le moratoire, le manifeste d'Agir pour l'Environnement a, lui, été écouté par les députés de ces deux partis. Il est toujours intéressant d'observer où nos élus prennent leurs informations.

² <http://www.perspectivesecologiques.com/telechargements/STOP-PPE%20Bernard%20Accoyer%20Xavier%20Moreno%2023%20Juin%202025.pdf>

³ Bernard Accoyer, Jean-Louis Borloo: *La France face aux défis énergétiques: quels choix stratégiques?* : actes des 8es Rencontres parlementaires sur l'énergie, octobre 2007, Paris, Altedia M&M Conseil, 2008, 135 p.

⁴ Rejet de la proposition de loi «Gremillet»: «*Nous ne sommes pas contre les énergies renouvelables*», assure Bernard Accoyer

<https://www.europe1.fr/emissions/L-interview-de-7h40/rejet-de-la-proposition-de-loi-gremillet-nous-ne-sommes-pas-contre-les-energies-renouvelables-assure-bernard-accoyer-760902>

⁵ <http://www.perspectivesecologiques.com/telechargements/STOP-PPE%20Agir%20Pour%20l'Environnement%2023%20juin%202025.pdf>

L'autre raison est méthodologique: on connaît l'adage qui dit que nos amis pensent comme nous, et que c'est auprès de nos adversaires que nous avons quelque chose à apprendre. Or dans l'état actuel du débat sur les questions énergie-climat, on est d'abord frappé par la misère informationnelle ambiante sur ces sujets.

A preuve, par exemple, cette interview de la ministre Agnès Pannier-Runacher le 19 juin sur France Inter. Dans la séquence, intitulée «*Comment adapter la France à un climat surchauffé?*»⁶, Nicolas Demorand oriente à un moment la discussion vers les ZFE (Zones à Faibles Emissions) et le ZAN (Zéro Artificialisation Nette), présentés (par lui) comme «*leviers pour freiner l'augmentation des températures*», et c'est la ministre qui est obligée de le reprendre aussitôt en précisant que «*les ZFE n'ont rien à voir avec la lutte contre le dérèglement climatique*», et qu'il s'agit strictement d'une politique de santé publique⁷.

Si un Nicolas Demorand, membre supposé de l'élite "sachante" chargée de déployer auprès du bon peuple des "efforts de pédagogie" pour l'éclairer sur les affaires du monde, est lui-même dans la confusion et l'amalgame sur des questions aussi basiques et autant d'actualité que le climat et les ZFE, comment peut-on imaginer que le public général, puis les élus qui le représentent, votent en connaissance de cause?

De façon tout à fait prévisible, on retrouve dans le manifeste d'Agir pour l'Environnement les ressorts intellectuels et rhétoriques de l'hostilité au moratoire, tels que nous en avons fait état dans une chronique précédente⁸:

. la "*corrélation au climat*", sous la forme ultra-classique d'une circonstancielle d'ouverture faisant référence à l'actualité caniculaire etc; cette invocation est en soi un acte de désinformation puisque, un peu comme dans le cas de Demorand avec les ZFE, il n'y a pas de lien particulier entre le moratoire et le climat. Mieux encore, le moratoire serait précisément la fenêtre pour vérifier s'il pourrait éventuellement y avoir un tel lien. En tout cas, sur sa durée, il ne conduirait en aucune manière à augmenter la part des filières fossiles dans le mix; il conduirait simplement à éviter d'installer des puissances intermittentes supplémentaires qui, dans l'état actuel de l'équilibre offre-demande, sont simplement redondantes, superflues.

. autre ressort d'hostilité dans le discours, le "*déni d'intermittence*", la loi étant présentée comme étant «au détriment» des «énergies renouvelables», alors que le moratoire porte seulement sur les EnR intermittentes;

. et encore la prévisible "*disqualification du message*" par référence à «l'extrême droite» présentée comme moteur du mouvement STOP-PPE, comme si l'argumentaire et les revendications du mouvement avaient une tonalité politique particulière. La "disqualification du

⁶ <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/le-debat-du-7-10/le-debat-du-7-10-du-jeudi-19-juin-2025-7098110>

⁷ Chronos 10:45 à 11:22 de l'émission.

⁸

<http://www.perspectivesecologiques.com/telechargements/ADTC%20Chronique%20Moratoire%20J+3%2022%20Juin%202025.pdf>

messenger" fonctionne comme évitement de l'examen rationnel de la substance du message. On peut parier qu'Agir pour l'Environnement ne se sont pas épuisés à étudier l'argumentaire qui sous-tend le moratoire.

Pour le reste, le discours est de toute évidence d'inspiration anti-nucléaire.

A son actif, il soulève, de façon légitime, la question de l'impact des canicules sur les mécanismes de refroidissement des centrales.

Par ailleurs, il semble insister sur un lien, qui nous échappe complètement, entre Ma Prim' Rénov et le développement de la filière nucléaire tel que prévu par le texte de loi.

Ceci suggère néanmoins la nécessité de clarifier que le moratoire ne porterait pas sur les installations photovoltaïques domestiques, mais seulement sur les centrales à vocation industrielle déployées au sol en zone agricole ou naturelle. Ce point de substance reste à préciser.

La tonalité du manifeste laisse penser que, même en l'absence de l'amendement pour un moratoire, Agir pour l'Environnement aurait appelé à voter contre la loi, ne serait-ce qu'au titre des dispositions que le texte incluait en faveur du développement du nucléaire.

Ce qu'on observe est un amalgame fait ici entre le moratoire et ce que le discours intitule «*délire atomique*». Il n'y a pas lieu de penser que cet amalgame procède d'une intention de désinformation: il peut s'agir d'un simple cas de confusion intellectuelle, où les militants d'Agir pour l'Environnement ne pourraient concevoir l'intention d'un moratoire sur les EnRi comme autre chose qu'un geste de promotion de la filière nucléaire.

En réalité, il n'y a pas besoin d'être un fervent du nucléaire pour désirer le moratoire. Il suffit, pour justifier le moratoire, de comprendre que les 30 GW d'EnRi sur lequel celui-ci porterait n'ont aucune utilité en termes de satisfaction de besoins en électricité, et qu'en plus, c'est nous tous qui payons.

Pour ceux qui auraient du mal à se convaincre de cela, voici le dernier élément de notre revue d'aujourd'hui, un commentaire⁹ "posté" hier par Jean-Marc Jancovici sur le réseau social LinkedIn. Pour en paraphraser la substance: le problème aujourd'hui, c'est de trouver rapidement des besoins en électricité qui permettraient d'éponger les surproductions, spécifiquement intermittentes, que le gestionnaire de réseau RTE est obligé de gérer par diverses mesures de mise à l'arrêt des centrales éoliennes et solaires (sic).

Nous apprécions ce point de vue dans la mesure où il confirme l'état de fait de surproduction. En même temps, nous ne le cautionnons pas pour ce qu'il implique en termes de stratégie énergétique. La formulation, en tout cas, donne l'impression qu'on pousse à la consommation. On a connu Mr Jancovici plus habile et plus convaincant. Nous y reviendrons.

Ce que nous défendons, en soutenant le moratoire, ça n'est pas la filière nucléaire, c'est notre environnement, nos paysages, l'attractivité de nos espaces ruraux, de nos espaces naturels, de nos littoraux. Et c'est, incidemment, notre porte-monnaie.

⁹ <http://www.perspectivesecologiques.com/telechargements/STOP-PPE%20Jean-Marc%20Jancovici%2025%20Juin%202025.pdf>

Si des gens essaient de nous convaincre qu'étant en situation de surproduction, il faut quand même construire des capacités supplémentaires, on veut bien les écouter, mais on ne va pas a priori les croire sur parole. Le moratoire sert à poser ce débat-là. L'Académie des Sciences pose exactement cette question-là: qu'est-ce qu'on ferait, en 2035, avec 200 TWh de production intermittente supplémentaire?

La différence entre Agir pour l'Environnement et nous, ça n'est pas que nous serions pro-nucléaires autant que eux sont anti-, c'est plutôt que s'il y a lieu d'accuser le système dans son ensemble de pousser à la surproduction et à la surconsommation, eux font porter cette accusation uniquement sur la filière nucléaire, et militent à l'inverse pour l'accroissement des puissances intermittentes installées.

D'une part cette position est dissonante, comme si, pour eux, la surproduction et la surconsommation étaient toujours un problème... mais sauf si elles étaient le fait de l'éolien et du solaire.

Et la position est biaisée, mais pour ainsi dire du mauvais côté, car le besoin minimal de couverture actuel, à hauteur de 90 GW, n'est aucunement assuré par les EnRi, parce qu'elles sont intermittentes, et il est assuré pour bonne part par le nucléaire, qui est pilotable. Ici le positionnement d'Agir pour l'Environnement active ce que nous avons appelé "*déni d'intermittence*": on pense, on parle et on argumente comme si l'intermittence n'existait pas. En tout cas, s'il y a des filières sur lesquelles on peut lever le pied, ça n'est pas en priorité les filières pilotables.

Nous ne dénigrons pas, ni ne condamnons, l'aversion au nucléaire, mais notre empathie éventuelle envers cette sensibilité s'arrête là où cette détestation du nucléaire conduit au déni du réel.

Nous avons pris la peine, plus haut, de citer le pedigree de "pointures" comme André Merlin, Xavier Moreno, ou Bernard Accoyer, qui argumentent aujourd'hui en faveur du moratoire. Ces experts peuvent éventuellement être positionnés en faveur du nucléaire, voire activement le promouvoir, comme c'est le cas pour Mr Accoyer.

Si nous prêtons attention à ces experts, c'est d'une part parce que, pas plus que l'aversion au nucléaire, nous ne dénigrons ni ne condamnons l'inclination pour le nucléaire.

Et c'est surtout parce que, indépendamment de la question du nucléaire, ces experts, justement, véhiculent une expertise. Ajoutons à la liste le sénateur Vincent Delahaye, dont le rapport sur les mécanismes de prix pour l'électricité est une mine d'informations.

Il y a ici, parmi le peuple de gauche, un recours massif à ce que nous avons appelé la "disqualification du messenger"¹⁰, au titre de quoi beaucoup de gens semblent incapables d'examiner un discours dès lors que ce discours serait porté, ou seulement cautionné, ou

¹⁰ Précisons que bien sûr nous n'envisageons pas la "disqualification du messenger" comme un ressort qui serait propre à telle ou telle catégorie de population, mais bien comme un schéma générique que nous sommes tous susceptibles, à tel ou tel moment, sur tel ou tel sujet, d'activer.

seulement diffusé, par des gens impliqués, ou ayant été impliqués, ou ayant, ou ayant eu, tel ou tel lien avec les filières fossiles ou nucléaire.

L'esprit critique, la vérification et l'évaluation des sources sont des ressorts sains et nécessaires, la "disqualification du messager" est un ressort pathologique, car elle a pour corollaire un quasi-blocage cognitif: on devient simplement inapte à prendre connaissance de l'information qui se présente, simplement en réaction à ce que l'on sait ou que l'on croit savoir de la personne qui porte cette information.

Dans le cadre de l'enjeu énergie-climat, alors qu'il est question de savoir si le pays sera habitable lorsque les enfants qui naissent aujourd'hui seront vieux, le recours massif à la "disqualification du messager" n'est pas de bonne augure.

On a besoin, au contraire, d'injecter dans le débat un maximum d'information qui rende compte du monde réel.

On ne peut continuer à foncer tête baissée en s'informant auprès de gens qui disent que les ZFE, c'est bon pour le climat, ni en confiant les rênes à des gens qui votent contre un moratoire sur les EnRi au prétexte que ça serait préjudiciable au climat.

Si la maison brûle, il s'agit de repérer ceux qui savent où sont les extincteurs, et même si leur tête ne vous revient pas, c'est ceux-là qu'il faut suivre.

Association ADTC - Avis De Tempête Cévenole

16-18 Le Saboul, 07200 Lentillères

contact@adtc07.org

Nos publications téléchargeables sur le site: www.perspectivesecologiques.com (mot-clé ADTC)

contact@adtc07.org